



Résiliation mutuelle entreprise

Par Prescillia

Bonjour,

Je suis ayant droit sur la mutuelle entreprise de mon compagnon depuis quelques mois. Quand j'ai voulu résilier ma mutuelle entreprise, ma RH me réclame un document de « rattachement familial obligatoire » venant de la mutuelle de mon compagnon. Ils ne veulent pas me fournir le document puisque nous ne sommes pas mariés.

Est-ce légal de refuser ma demande de résiliation sans motif ? Si il existe un texte de loi j'aimerais bien l'avoir svp

Je vous remercie par avance

Par chaber

Bonjour

Seul un conjoint marié ou pacsé peut adhérer à la mutuelle entreprise souscrite par un employeur et résilier son propre contrat individuel ou contrat souscrit par son entreprise

Par kang74

Bonjour

Ils ne vont pas vous fournir un document qui explique que vous êtes obligée d'adhérer à la mutuelle de votre conjoint si ce n'est pas le cas .

Par de là, vous n'avez aucun motif de dispense = vous devez continuer à être couverte par la mutuelle de votre entreprise .

NB : Les demandes de dispense doivent être justifiées dès le début de votre contrat de travail ...